

# La charte Multimédia, Informatique et Internet

## Règles d'usage des moyens informatiques au collège Arthur Rimbaud

Cette charte s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou élève, accédant aux postes informatiques du collège (en salle informatique, au CDI, dans les salles de cours...).

Elle précise les droits et obligations que le collège et les utilisateurs s'engagent à respecter, notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation des ordinateurs.

Le chef d'établissement veille au bon respect de la présente charte dans l'établissement.

La charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

### L'utilisateurs s'engage à respecter :

- **les règles d'utilisation du matériel informatique définies au sein du collège**
- **la législation en vigueur concernant l'utilisation d'informations et de ressources numériques**

Le collège se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les utilisateurs pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs de l'Education Nationale.

Le collège se réserve le droit de contrôler toute page Web hébergée sur ses serveurs pour s'assurer du respect de la Charte, et de suspendre l'hébergement des pages en cas d'infraction et notamment si l'utilisateur a diffusé sur ses pages un contenu manifestement illicite.

Le collège se réserve le droit d'utiliser ses productions multimédias (photos, vidéos, images, sons, dessins, textes, ...) pour des actions pédagogiques (expositions, journal du collège,...) ou de communication internes (plaquette de présentation, intranet, affichages divers,...).

Je soussigné :

**Nom :**

**Prénom :**

**Classe :**

Reconnais avoir pris connaissance de la charte "Informatique et Internet" de l'établissement.

Je m'engage :

- **à prendre connaissance des consignes fournies par les administrateurs et à m'y conformer**
- **à respecter la charte sous peine de se voir encourir les sanctions et/ou condamnations prévues par la loi**

Je reconnais également avoir été informé(e) que des dispositions techniques ont été prises (contrôle effectué lors des connexions, suivi de l'utilisation) afin de vérifier ponctuellement que l'usage du réseau est conforme aux règles énoncées dans la présente charte.

**Date :**

**Lu et approuvé,**

Le Chef d'établissement

L'élève

Le responsable légal

# La charte Multimédia, Informatique et Internet

## Règles d'usage des moyens informatiques au collège Arthur Rimbaud

### 1 : accès aux ressources informatiques

**Le matériel informatique est mis à disposition de l'ensemble des utilisateurs. Chacun doit le respecter et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.**

Droits des utilisateurs	Devoirs des utilisateurs
<p>→ Les ressources informatiques du collège (PC fixes dans les salles de classes ou tablettes) sont mises à disposition des utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* en libre-service pour les adultes de l'établissement</li> <li>* sous la surveillance d'un adulte pour les élèves et uniquement dans les salles de cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ prendre soin du matériel et éviter toute dégradation (tags, casse, rayures...)</li> <li>→ respecter les règles d'utilisation normale des matériels et ne pas utiliser les tablettes ou enlever leur coque de protection.</li> <li>→ respecter les règles de sécurité précisées par les responsables informatiques</li> <li>→ ne pas effectuer d'actes de piratage dans ou en dehors de l'établissement</li> <li>→ éviter toute manipulation pouvant infecter le réseau (installation de logiciel inconnu, ouverture de fichiers avec virus, téléchargement de programmes, ...)</li> <li>→ ne pas effectuer d'activité accaparant les ressources du réseau et pénalisant les utilisateurs (impression de gros documents, stockage de fichiers lourds, ..)</li> <li>→ informer un responsable informatique pour toute anomalie constatée</li> </ul>

### 2 : respects des règles de déontologie informatique et de sécurité

**Le collège met à disposition des utilisateurs des ressources informatiques. Les utilisateurs sont aidés et conseillés dans l'utilisation des ordinateurs, d'Internet et des réseaux numériques.**

Droits des utilisateurs	Devoirs des utilisateurs
<p>→ Chaque utilisateur se voit attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique et à Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ne pas divulguer leurs mots de passe à d'autres utilisateurs. Chacun reste responsable de l'utilisation faite avec son code.</li> <li>→ ne pas utiliser ou voler un autre code utilisateur.</li> </ul>
<p>→ Chaque utilisateur peut accéder aux ressources informatiques du collège pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ accéder aux ressources informatiques uniquement à des fins pédagogiques ou scolaires</li> <li>→ ne pas accéder aux données d'un autre utilisateur sans son autorisation</li> <li>→ ne pas modifier, supprimer ou copier des informations dont il n'est pas propriétaire</li> <li>→ pour les élèves, demander l'autorisation au professeur ou responsable pour toute autre activité (utilisation du mail; impression de documents...).</li> </ul>

### 3 : Respect de la législation

**Chaque individu a droit au respect de sa vie privée. Chaque auteur possède sur les œuvres créées d'un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour reproduire sa production (son, image, texte...). Toute correspondance privée bénéficie d'une protection : le secret de la correspondance.**

Droits des utilisateurs	Devoirs des utilisateurs
<p>→ Chaque utilisateur peut demander à ce que sa vie privée soit respectée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur, par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants</li> <li>→ ne pas diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui.</li> <li>→ ne pas publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées</li> </ul>
<p>→ Chaque utilisateur a accès sur internet aux sites autorisés par l'Education Nationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ne pas diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'anti-sémitisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie</li> <li>→ ne pas consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile, pornographique ou simplement interdits au collège (jeux, chat, ...)</li> </ul>
<p>→ L'utilisateur ayant réalisé des productions devra donner son autorisation pour pouvoir les reproduire ou les publier. C'est le <b>respect de la propriété intellectuelle</b>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ ne pas faire de copies de logiciels (hormis les copies de sauvegarde)</li> <li>→ ne pas utiliser ou installer de copies illégales de logiciels</li> <li>→ ne pas publier des productions sans l'autorisation de leur(s) auteur(s).</li> <li>→ Ne pas télécharger illégalement des fichiers protégés par des droits d'auteurs (musique, vidéo, logiciels, photos, ...)</li> </ul>
<p>→ La correspondance privée de chaque utilisateur est confidentielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ respecter le secret de correspondance des autres utilisateurs</li> <li>→ utiliser la messagerie électronique comme demandé par les enseignants</li> </ul>